



MARS 2022 | N°45

## L'ANNÉE AVAIT BIEN COMMENCÉ

Chères Amies, chers Amis de Seuil,

La nouvelle convention triennale avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, signée à la fin du mois de décembre dernier, nous ouvre de nouvelles perspectives, en prévoyant notamment l'extension de notre activité à de nouveaux types de marches, plus courtes, adaptées à des situations éducatives différentes, ou en inscrivant la promesse de recherche d'un système de financement répondant mieux à nos besoins.

Saluons également l'effort significatif effectué par l'Aide Sociale à l'Enfance en alignant son prix de journée sur celui de la PJJ, ceci nous permettant de reprendre une activité plus forte avec elle.

Enfin, nous apercevons le bout du tunnel avec l'accalmie de la crise sanitaire engendrée par le coronavirus.

C'est alors que, pourquoi le nier, la crise ukrainienne nous a désarçonnés. Quelle détresse, quelle absurdité, les mots manquent.

Notre résolution s'en est trouvée encore affirmée : plus que jamais nous devons renforcer nos liens de

solidarité. Plus que jamais les jeunes en rupture que nous prenons en charge ont besoin de sentir qu'ils ne sont pas abandonnés.

Seuil est une œuvre éducative atypique, non seulement parce que son projet est singulier, mais aussi parce que ses adhérents et ses bénévoles ont une importance capitale dans sa réussite.

C'est tout le sens de notre statut associatif : dans l'association, à travers ses donateurs, à travers ses adhérents, à travers ses bénévoles, à travers ses accompagnants, la société civile est présente et fait entendre la voix de la solidarité.

Dans l'association, la société civile et les professionnels éducatifs trouvent un lieu de partage pour le plus grand bénéfice des adolescents qui, peut-être, traceront plus facilement leur chemin vers l'avenir.

C'est tout le sens de l'adhésion à Seuil.

Très sincèrement,  
*Patrick Béghin - Président*

## ACTUALITÉ DES MARCHES

Par Paul Dall'Acqua - Directeur

Bref retour sur l'activité 2021, placée sous le signe de la Covid. Finalement, une bonne année au regard du contexte. 28 jeunes auront marché, pour 1068 journées, 1 fille, 27 garçons, 3 jeunes ASE et 25 jeunes PJJ, 11 jeunes sortant d'incarcération.

Printemps 2022, Mario et Jean-Michel, Stevy et Cédric, Axel et Sylvie sont sur le chemin entre Le Puy en Velay, St Jean Pied de Port et Arles. Ils sont en train de vivre leur marche. Plutôt bien. Entre septembre et décembre 2021, Yassin, Kilian, Joan, Lyess, Killian, Estevan ont parcouru ce même chemin avec des envies diverses. De ces 6 jeunes, 3 ont posé leur sac à dos bien prématurément. Trop vite. Pourquoi et comment y remédier afin qu'ils poussent un peu plus loin leur aventure, car nous savons l'importance de l'itinérance dans le processus mental de chacun ?

A bien y réfléchir, osons une comparaison iconoclaste, un jeune devant sa marche est comme l'écrivain devant sa feuille blanche... L'écrivain Jean-Philippe Toussaint explique très bien les forces contradictoires qui traversent l'écrivain, c'est « l'urgence, qui appelle l'impulsion, la fougue, la vitesse; et la patience, qui requiert lenteur, la constance, l'effort, ... indispensables l'une de l'autre à l'écriture d'un livre dans des proportions variables, à des dosages distincts, chaque écrivain composant sa propre alchimie ». Ces mots pourraient s'appliquer au jeune qui part. Comment le soutenir dans l'écriture de sa marche ? Lui aussi, devant sa marche est euphorique et inquiet ; pressé et patient. Il se trouve pris entre des émotions apparemment contradictoires mais

en réalité plus nécessaires l'une à l'autre qu'il n'y paraît. Chaque jeune crée son propre mélange émotionnel, à des dosages variables. Mélange explosif, c'est l'arrêt de la marche ; mélange plus équilibré, c'est la réussite. Mais l'écrivain est seul devant sa page blanche, le jeune devant sa marche, ne l'est pas. Quoique. Certes il y a l'accompagnant, lui aussi sans doute pris dans des contradictions similaires même si c'est à un degré moindre, qui a un rôle fondamental de régulateur ; et aussi l'équipe éducative de Seuil, la famille, son éducateur... Chacun peut avoir un avis sur le questionnement que peut avoir le jeune, mais celui-ci se retrouve lui aussi devant « sa page blanche » car il comprend que la seule personne à qui il peut s'adresser, c'est lui-même et que la marche l'invite à la déambulation dans son paysage mental. C'est à lui de choisir, de savoir. C'est lui l'écrivain de sa marche.

## ACTUALITÉ PRESSE

Leslie Fauvel, journaliste pour le magazine ASH (Actualités Sociales Hebdomadaires), dédié aux professionnels du secteur médico-social, a publié un article qui interroge la possibilité (ou non) de réinventer les modes de détention et les pratiques internes aux établissements pénitentiaires. Elle s'est intéressée à Seuil : [article à consulter ici](#)

## Paroles de Jeunes

“

**A, 16 ans**

Chers lecteurs, chères lectrices, je m'appelle A., j'ai 16 ans, je viens du Nord. Je viens à Seuil pour réfléchir sur moi-même. Je suis heureux d'être arrivé à Seuil et au gîte. J'ai hâte de commencer cette aventure. Je suis à Combours c'est un très beau village, il y a un château très impressionnant. Je suis un passionné d'histoire de la guerre. Mon projet est de rentrer dans la légion étrangère. Je suis quelqu'un de très courageux et très sportif, je peux faire cette aventure.

...

Aujourd'hui, 27 km. Il a fait plutôt bon. Ce matin, on a fait une heure de silence que j'apprécie énormément avec plaisir. J'aime quand j'entends le chant des oiseaux et le vent qui souffle. Ensuite cet après-midi on a fait une heure de silence et je me suis foulé la cheville. Des biches gambadaient dans la forêt et Sylvie a adoré les regarder. J'en ai profité pour les prendre en photo. Ce soir, je vais bien et je suis joyeux et heureux et Sylvie aussi je pense. Et vous comment allez-vous ?



## REGARDS SUR SEUIL

*Elsa Barneix, éducatrice à la PJJ, a présenté l'an dernier à Seuil un jeune garçon de 17 ans, V., qui a fait une marche de 48 jours. Quelle a été son expérience ?*

« J'ai la charge d'environ 25 jeunes, en milieu ouvert dans le 19ème à Paris, 1 ou 2 étant incarcérés. C'est une population en grande situation de précarité, en souffrance sociale, psychique aussi. C'est un territoire très ghettoisé, dont les jeunes ne sortent pas du tout, même de 3 rues. V. en est un bel exemple. Dans une situation familiale compliquée, il allait très mal et a multiplié les passages à l'acte, au point de se retrouver incarcéré. Pour les éducateurs, le but, c'est assez vite de ne pas le laisser en prison. Mais, le faire sortir pour le faire sortir, en général ça ne fonctionne pas. Il faut penser un projet qui ait du sens.

J'ai entendu parler des marches éducatives Seuil par une collègue. J'ai pensé que ça pourrait convenir à V. Je suis sûre qu'il a accepté parce qu'il était incarcéré. Honnêtement, c'était un pari. Ça n'a pas été très facile, c'est quand même un jeune qui est désagréable, mais il ne voyait pas d'alternative.

Je crois profondément à la marche éducative parce qu'elle ouvre des espaces ; c'est vrai pour n'importe qui, mais particulièrement pour ces jeunes-là. Pour eux, c'est fou de changer d'environnement, de couper, de partir un mois, un mois et demi, dans la nature avec un accompagnant, donc vraiment un accompagnement très individualisé, du coup assez contenant et en même temps très ouvert.

V. aurait pu fuguer 50.000 fois, il y avait des gares partout. Il ne l'a jamais fait. Il est même revenu sur Paris pour des jugements, et n'a pas fugué. Pour ce jeune, le fait d'être passé à autre chose pour

un mois et demi où il y a eu une vraie coupure avec son espace familial et social, a généré un réel changement. Je suis assez persuadée que, s'il avait fait une sortie sèche ou un vague projet d'insertion dans le 19ème, il aurait replongé, comme à chaque fois. Et là, le fait de s'éprouver, de vivre dans le corps, psychiquement, autre chose, c'est vraiment un projet qui a un sens.

Je pense que si nous éducateurs, on avait plus d'espaces comme ça, la société irait un peu mieux, en tout cas les jeunes qu'on accompagne iraient mieux. »

*Suite de ce témoignage dans notre prochain numéro.*

## SEUIL EN RÉGIONS

Festival Seuil à Annecy : il s'est tenu avec succès du 15 au 22 octobre dernier, et a suscité 3 articles dans le Dauphiné Libéré, ainsi qu'une interview de Bernard Olivier sur RCF AURA : [disponible ici](#).

### EN COURS OU À VENIR

- MARSEILLE : Exposition photos d'une marche Seuil « En parenthèse » de Marine De Haas du 1<sup>er</sup> au 31 mars, [suivez ce lien pour en savoir plus](#).
- SAINT PALAIS, dans les Pyrénées Atlantiques : Exposition Seuil du lundi 18 avril au dimanche 15 mai 2022 à l'espace Chemins Bideak 55 avenue de Gibraltar. **Vernissage** le Jeudi 14 avril 2022 à 18h. Soirée Ciné Débat Mercredi 20 avril à 20h30 - Complexe Saint-Louis Rue Jean Urruty. Projection du film « Démarche » .



## MERCI AUX FONDATIONS QUI SOUTIENNENT NOS MARCHES

BLANCMESNIL | BRUNEAU | CARITAS | FONDATION DE FRANCE  
GREEN LINK | LAMA – ANBER | LEMARCHAND | TERRES D'AVENTURES  
FONDS DE DOTATION TRANSATLANTIQUE | YARA LNC

Merci au **ROTARY DE MULHOUSE** qui, à la suite de son opération habituelle "vente de roses", nous a envoyé un chèque généreux. Nous aimerions que d'autres organismes nous envoient aussi sur les roses !

## INTERVIEW DE JEAN-LOUIS DAUMAS

*Inspecteur Général des Prisons, ancien Directeur National de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, est Vice-Président de notre Conseil d'administration. En introduction de l'interview que nous publierons dans nos prochains numéros, voici l'historique qu'il fait de la PJJ.*

« En 1943, le Conseil National de la Résistance (CNR) siège au côté du Général de Gaulle, à Londres puis à Alger, et à la Libération, donne naissance à la Sécurité Sociale et à un certain nombre d'institutions importantes. Les membres du CNR anticipent que, lorsque le territoire national sera libéré, ils seront confrontés à une population errante d'adolescents, sans parents, souvent sans père pour les raisons que l'on sait. Effectivement, en 1945, les pouvoirs publics sont confrontés à des cohortes d'adolescents, livrés à eux-mêmes, sans repères parentaux et en grande difficulté. Par ordonnance, on crée l'Education Surveillée qui existait avant la guerre mais n'était qu'une sous-direction de l'administration pénitentiaire. **Avant 1945, on avait une conception extrêmement répressive de l'éducation des adolescents auteurs d'infraction pénale ; on les enfermait dans des prisons, dans des colonies agricoles** qui ont laissé de mauvais souvenirs de révoltes. En 1945, on rompt avec cela et on crée l'Education Surveillée. C'est elle qui devient en 1992 la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). » *À suivre...*

## MERCI DE VOTRE SOUTIEN À SEUIL

**Nous vous remercions pour votre confiance, votre engagement solidaire à Seuil, et pour votre don exceptionnel, en cette période si troublée et complexe.**

- **Adhérer à Seuil via Helloasso** (paiement en ligne sécurisé)
- **Faire un don via Helloasso** (paiement en ligne sécurisé)
- Faire un don par chèque, avec le bon de soutien ci-dessous

### BON DE SOUTIEN A ENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

Je fais un don de :    30€    50€    100€    150€    Don libre : .....€  
Prénom / Nom : .....  
Adresse email : .....@.....  
Téléphone : .....

- Je règle** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **SEUIL**, que j'envoie à l'adresse suivante : SEUIL, 31 rue Planchat 75020 Paris
- Je souhaite **recevoir Les Nouvelles de Seuil** en version électronique.
- J'accepte de recevoir** la Lettre d'information trimestrielle **Les Nouvelles de Seuil** et toute communication de Seuil.

**66% du montant de votre don est déductible de vos impôts**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vos données ne seront pas communiquées à d'autres organismes.